

DEPARTAMENT DU TARN



COMMUNE DE DOURGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 7 octobre 2024

N° 20241007DL57

Conseillers et Quorum

En exercice : 13

Présents : 10

Pouvoirs : 0

Date d'envoi de la convocation : 02/10/2024

Date d'affichage : 02/10/2024

OBJET : DECISION MODIFICATIVE 1 BUDGET ASSAINISSEMENT 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 7 octobre à 18h30,

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Gabriel PUJOL, sous la Présidence de Madame COUGNAUD Dominique, Maire.

Présents : Mme COUGNAUD Dominique, Maire.
Mme BOURDIN Danielle, M. COLLOT Adrien, Adjoint
Mmes FOURNES Véronique, HERNANDEZ Gisèle, LANDESSE Corinne, MONTAGNÉ Isabelle,
Mme TERRAL Patricia, MM. MONTAGNÉ Patrick, POIREL Stéphane, Conseillers.

Excusés : Mme DIOT Stéphanie

Absents : MM. Adrien BEILLARD, Thibaud BARTOLO

Secrétaire de séance : M. Adrien COLLOT, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

Quorum : Mme le Maire constate que le quorum est atteint.

Mme Bourdin, adjointe aux finances, expose au conseil : afin de régulariser les opérations du SGAMI, nous devons annuler les titres des années antérieures, et du fait d'une insuffisance de crédit sur le compte 673 nous proposons au conseil de délibérer pour abonder ce compte.

Imputation	OUVERT	REDUIT
D F 011 61523		2 000.00
D F 67 673	2 000.00	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 telle que présentée ci-dessus du budget ASSAINISSEMENT au titre de l'exercice 2024.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire de séance,

Adrien COLLOT

Le Maire

Dominique COUGNAUD



Madame la Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télécours, accessible par le lien suivant : <http://www.telercours.fr>.